RAPPORT SUSTAINABILITY 2018

ENSEMBLE, POUR UN AVENIR DURABLE

ARDIAN

Ardian s'engage

Chez Ardian, notre ligne de conduite nous guide au quotidien
pour créer une économie prospère et pérenne

•

Nous sommes animés par une vision de long-terme, pour bâtir une réussite durable

•

Nous concevons des solutions pour un alignement optimal des intérêts de tous

•

Nous avons à cœur de transmettre aux générations futures la valeur que nous créons

•

Nous pouvons démontrer que des pratiques responsables
sont favorables à la croissance

Ardian donne à chacun les moyens de créer collectivement une valeur durable qui profite à tous.

Forte d'un encours de gestion de plus de 90 milliards de dollars, Ardian est l'une des plus importantes sociétés d'investissement privé au monde. En nous appuyant sur un réseau de 15 bureaux à travers le monde, nous soutenons la croissance économique et le développement durable en investissant dans le capital-investissement, les fonds de fonds primaires et secondaires, l'infrastructure, la dette privée et le real estate.

Chez Ardian, nous sommes convaincus qu'un bon investissement ne se résume pas à sa rentabilité. Notre approche repose sur la conviction que la finance doit avoir un impact positif sur la société : la sécurité des épargnants et des retraités qui nous confient leur argent, de bonnes conditions de travail pour les collaborateurs, le partage de la valeur créée par les entreprises en portefeuille, et plus généralement un impact bénéfique sur la société dans son ensemble. Notre expérience acquise au fil des ans démontre que cette approche permet de générer d'importants gains financiers et extra- financiers, avec la création de sociétés plus résilientes qui offrent un environnement de travail favorable à leurs collaborateurs et de meilleures opportunités pour nos investisseurs. Depuis la création d'Ardian il y a plus de 20 ans, cette vision de l'investissement s'est considérablement renforcée aussi bien en interne qu'au sein de nos entreprises en portefeuille, de nos investisseurs et dans la société en général. L'attention pour le développement durable s'est consolidée et les attentes à l'égard des sociétés telles qu'Ardian se sont accrues au cours des dernières années. Si notre approche de l'investissement nous a permis d'obtenir de nombreux succès, elle nous a aussi fait évoluer. Ardian a atteint une taille et un rayonnement international qui permettent à nos activités d'avoir un impact à grande échelle. Nous ne détenons pas toutes les réponses, mais la position mondiale dont nous bénéficions désormais, qui nous permet de générer d'avantage d'opportunités, nous oblige aussi à une responsabilité plus grande. Cette position est particulièrement stimulante. Nous avons une vision claire de nos objectifs et nous allons continuer d'expérimenter et d'apprendre pour que nos résultats s'améliorent.

La finance doit œuvrer au bénéfice de la société. Chez Ardian, que j'ai créée il y a 22 ans, nous avons toujours été conscients de ces enjeux et, depuis dix ans, nous investissons fortement pour faire de nos idéaux une réalité. Nous avons développé nos compétences étape par étape. Nous avons innové et appris pour créer la stratégie de développement durable la plus complète et efficace possible.

La première initiative en ce sens a été prise en 2008 : j'ai décidé que nous devions partager les bénéfices réalisés au moment de la cession des entreprises avec l'ensemble des salariés concernés. Distribuer une partie de nos bénéfices lorsque c'est possible est désormais la norme chez Ardian : à ce jour, 20 250 salariés de 27 entreprises de notre portefeuille ont perçu plus de 48 millions d'euros au total. Le partage est une valeur qui nous tient particulièrement à cœur en ce qu'il atteste que le succès de l'entreprise et de la société repose sur l'effort collectif de tous ceux qui sont impliqués. Le partage des responsabilités doit s'accompagner du partage des récompenses.

Notre conviction est qu'Ardian doit être à la pointe en matière d'investissement responsable. Cette conviction s'est traduite par des initiatives concrètes dans l'ensemble de nos activités au cours de la dernière décennie. Nous avons ainsi transformé notre façon d'investir et de mesurer les performances des entreprises et des gérants de nos portefeuilles et des sociétés de gestion de notre activité Fonds de Fonds. Nous avons fait évoluer la façon dont nous fonctionnons comme entreprise et dont nous contribuons à la société, notamment par le biais de la Fondation Ardian. Forts de cette dynamique, plus que jamais nous sommes motivés pour nous mobiliser publiquement en faveur du développement durable au sein de notre communauté d'investisseurs et de pairs.

Nous avons parcouru un long chemin et nous pensons que le moment est venu d'exprimer clairement la vision globale qui anime l'ensemble des initiatives que nous menons. Notre vision du développement durable, telle qu'elle s'exprime dans toutes nos activités, vise à donner à chacun les moyens de créer collectivement une valeur durable profitable à tous.

Il est important à nos yeux que les principes qui guident nos actions soient explicites. Cette publication présente l'ensemble de ce que nous avons appris et réussi jusqu'à aujourd'hui ; elle définit clairement pour nos collaborateurs et nos parties prenantes l'ambition qui nous guide.

Ardian est devenue l'une des premières sociétés d'investissement privé au monde, mais croître n'est pas notre seule raison d'être : il est essentiel de nous demander quels sont les objectifs servis par notre croissance. Pour nos collaborateurs, en particulier les Millennials, Ardian doit répondre aux défis auxquels notre génération est confrontée : le manque de mobilité sociale, la dégradation de l'environnement, le besoin de créer des emplois durables ou encore la sécurité des personnes âgées.

La vision de la RSE et de l'investissement responsable d'Ardian exprime avec force notre détermination à jouer notre rôle de leader pour relever ces défis.

Dominique Senequier
PRESIDENTE D'ARDIAN

Notre vision : donner à chacun les moyens d'avoir un impact positif

Philippe Poletti, Responsable d'Ardian Buyout et membre du Comité Exécutif, Président du Comité Sustainability, échange avec **Candice Brenet,** Directrice de l'activité Sustainability, sur la vision du Développement Durable et les ambitions d'Ardian.

Philippe Poletti : Dès le début, en 2008, lorsque Dominique Senequier a décidé que nous devions partager la valeur créée avec nos entreprises en portefeuille, nous étions convaincus que le développement durable était une question essentielle pour toutes nos parties prenantes. Cela nous a conduits à être l'une des premières sociétés d'investissement privé à signer les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) en 2009. Rapidement, nous avons constaté que la réflexion sur ces sujets n'avançait pas assez vite. Désireux d'accélérer les choses, nous avons avancé sur certains de ces enjeux, indépendamment de ce qui se faisait ailleurs, par exemple en mesurant la valeur financière que les entreprises créent lorsqu'elles améliorent leurs performances ESG. Si nous avons eu tendance à développer nos propres outils et méthodologies, ce n'était pas pour nous démarquer, mais simplement pour soutenir la dynamique de progrès.

Candice Brenet : Nous nous référons régulièrement aux cadres internationaux régissant l'investissement responsable, et nous les ajustons à nos stratégies d'investissement afin de créer de la valeur de la manière la plus efficace qui soit. Pour ce faire, nous avons développé nos propres outils et processus pour mesurer les performances des différentes activités d'Ardian au regard du développement durable. **La plupart de nos investisseurs sont très soucieux de ces enjeux et nous échangeons régulièrement avec eux sur l'évolution de nos performances.** Nous avons également une façon propre de travailler avec nos sociétés en portefeuille : nous veillons à respecter la culture de chacune des entreprises, à comprendre leur mode de fonctionnement et à instaurer un dialogue constructif avec elles pour élaborer une feuille de route ESG compatible avec leurs besoins et leur croissance future. Ce n'est jamais une approche descendante en vertu de laquelle nous leur imposons ce qu'elles doivent faire. Nous leur fournissons des ressources et les aidons à faire les choses de manière indépendante. Tout repose sur notre vision de la RSE et de l'investissement responsable, qui permet aux personnes et aux entreprises de créer ensemble de la valeur.

P.P. : C'est la clé de notre engagement : une vision commune pour aller de l'avant. En termes de sensibilité aux enjeux environnementaux et de lutte contre le changement climatique, nous avons observé des progrès significatifs dans nos entreprises en portefeuille. Au sein d'Ardian aussi les améliorations ont été notables grâce aux initiatives de nos collaborateurs, à l'instar du Green Challenge. Nos équipes sont très concernées par les enjeux liés au changement climatique et elles attendent que la démarche d'Ardian soit exemplaire.

C.B. : Il en va de même pour notre portefeuille Fonds de Fonds. Notre ambition est de permettre à nos partenaires d'adopter un mode de fonctionnement plus responsable. Nous souhaitons que les sociétés de gestion dans lesquelles nous investissons encouragent les bonnes pratiques auprès de leurs entreprises. Nous utilisons notre influence pour insuffler une véritable dynamique et avoir l'impact le plus large possible sur les autres sociétés de capital-investissement.

P.P. : Désormais, nous voulons aller encore plus loin. Nombreux sont ceux qui envisagent de créer des fonds d'impact, et nous avons mis en place un groupe de travail pour en étudier l'opportunité. L'impact est un sujet important pour Ardian, auquel nous réfléchissons beaucoup, mais nous sommes rapidement parvenus à la conclusion que l'impact ne peut se résumer à une activité de niche. Nous sommes un acteur mondial et nous voulons aborder ce sujet pour l'ensemble de nos activités. Nous avons donc décidé de mesurer et d'améliorer l'impact sociétal et environnemental de nos sociétés en portefeuille, sans pour autant négliger les performances financières. Nous considérons que les entreprises dans lesquelles nous investissons doivent avoir une contribution positive pour la société, tout en obtenant les mêmes résultats financiers. Notre ambition est d'apporter au secteur de nouvelles approches innovantes.

C.B. : Pour la première fois cette année, nous allons mesurer l'impact de nos entreprises du portefeuille Buyout, avec notre propre méthodologie, en utilisant le cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD). À nouveau, nous nous positionnons comme précurseur des nouvelles approches dans notre secteur.

P.P. : Nous continuons à nous mobiliser pour rester à l'avant-garde et c'est la raison pour laquelle nous renforçons les moyens de la Fondation Ardian. La mobilité sociale est un sujet important et le travail de la Fondation dans ce domaine a été formidable. Désormais, elle doit aller encore plus loin et, à l'image d'Ardian, rayonner à l'international et avoir un impact mondial.

C.B. : À l'heure où Ardian ne cesse de croître, nous avons la capacité d'avoir un impact positif plus large sur la société et d'endosser des responsabilités accrues. Je suis convaincue que ce développement reflète pleinement notre culture. Nous expérimentons et lançons de nouvelles initiatives chaque année depuis une décennie, avec un succès manifeste. Nos ambitions sont grandes et nous n'acceptons aucun compromis.

« Nous sommes un acteur mondial et voulons que chacune de nos activités ait un impact. »

Philippe Poletti

Chiffres clés 2018

CHIFFRES ARDIAN

EFFECTIF TOTAL :

600 collaborateurs dans 15 bureaux

60 %
des collaborateurs sont actionnaires

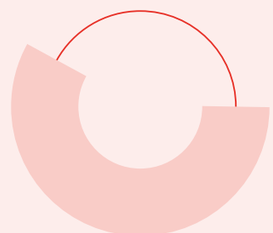

FONDATION ARDIAN

150
collaborateurs impliqués au sein de la Fondation

4
experts à temps plein au sein de l'équipe Sustainability, en charge de concevoir et déployer la stratégie de développement durable pour l'ensemble des activités d'Ardian

EMPREINTE CARBONE :

12 320 tCO_2e

4 %
Énergie

3 %
Actifs physiques

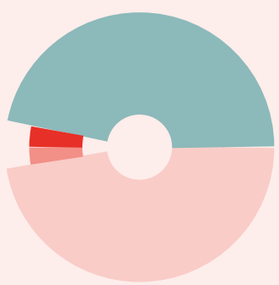

45 %
Achats

48 %
Déplacements

ARDIAN GREEN CHALLENGE

90 % RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION MENSUELLE DE GOBELETS EN CARTON

7 100 gobelets économisés à l'occasion du Green Challenge de Paris, en ligne avec l'objectif d'une réduction de 90 % par rapport à la consommation mensuelle habituelle

ENTREPRISES ET FONDS EN PORTEFEUILLE

130
ENTREPRISES DANS NOTRE PORTEFEUILLE DE FONDS DIRECTS

1 500
FONDS

+ 48 m€ de plus-values de cession ont été distribués à **20 250** employés de 27 entreprises en portefeuille depuis 2008.

PROGRAMME D'ENGAGEMENT AVEC NOTRE PORTEFEUILLE

101
entreprises en portefeuille ont bénéficié d'une feuille de route ESG individuelle depuis 2009.

+ 229
La performance ESG de plus de 229 fonds a été évaluée et suivie depuis 2011.

56
entreprises du portefeuille ont participé au programme d'engagement ESG en 2018, soit 82 % de la valeur liquidative des fonds Buyout et Expansion, 100 % de celle des fonds Infrastructure et 100 % de celle des fonds Real Estate.

170
gérants des fonds en portefeuille ont participé à l'enquête ESG 2018, soit 90 % de la valeur liquidative du portefeuille Fonds de Fonds.

76 %
des gérants des fonds en portefeuille ont obtenu une bonne ou très bonne note ESG (3 ou 4 étoiles)

L'investissement responsable chez Ardian au fil des ans

2008

PARTAGE DE LA VALEUR

Politique d'alignement d'intérêts des parties prenantes créée à l'initiative de Dominique Senequier

2009

Première **REVUE DE PORTEFEUILLE ESG** pour 5 entreprises du portefeuille Buyout

Ardian est l'une des premières sociétés de capital-investissement à devenir signataire des **UN PRI.**

2010

Création de la **FONDATION ARDIAN**

2011

Première **CAMPAGNE ESG ANNUELLE** auprès des gestionnaires du portefeuille Fonds de Fonds

2012

Introduction d'une **SECTION ESG** dédiée dans les rapports de gestion des fonds destinés aux investisseurs

2013

Ardian devient une société **DÉTENUE PAR SES EMPLOYÉS.**

Création du **COMITÉ RSE** et **INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

2014

Mesure de l'**IMPACT FINANCIER** des initiatives ESG des entreprises en portefeuille

2015

Co-création de l'**IC20** (Initiative Climat 2020)

2016

Premier module de **FORMATION ESG** dans Ardian University

Publication de la **POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE** d'Ardian

Première mesure de l'**EMPREINTE CARBONE** d'Ardian

2017

Ardian devient membre du **COMITÉ CONSULTATIF DES UN PRI** pour le private equity

Création du **MILLENNIAL COMEX**

2018

Cartographie du portefeuille répondant aux critères des **OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES**

Lancement de **ARDIAN GREEN CHALLENGE**

Nos collaborateurs s'engagent

Être un des leaders de l'investissement pour Ardian signifie être à l'avant-garde et intégrer toujours mieux les exigences de développement durable au cœur de ses activités.

LE GREEN CHALLENGE : RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES BUREAUX D'ARDIAN

Nous sommes déterminés à promouvoir le développement durable au sein de notre entreprise et à l'extérieur. Nous nous mobilisons pour réduire l'impact environnemental de nos activités du quotidien. Dans cette optique, nous avons lancé l'initiative Green Challenge, qui fixe des objectifs à la fois réalistes et atteignables tout en ayant un impact significatif sur le long terme.

Ce défi a suscité une forte mobilisation auprès des collaborateurs. Cela nous a permis de traduire nos convictions en initiatives concrètes et de démontrer l'impact positif que pouvait avoir un changement, même apparemment mineur, de notre comportement. Pour la prochaine édition du Green Challenge, nous avons pour objectif de réduire notre consommation de bouteilles en plastique à Paris, d'organiser une conférence en interne sur la thématique du « zéro déchet » et d'étendre l'initiative à tous nos bureaux en collaboration avec le Millennial Comex.

PARTAGE DE LA VALEUR

Depuis plus de dix ans, nous incitons nos entreprises en portefeuille à généraliser le partage des bénéfices avec leurs salariés. Récemment, nous avons étendu notre programme français de participation aux bénéfices, pour y inclure tous les salariés d'Ardian à travers le monde, qu'ils soient ou non actionnaires de l'entreprise. Désormais, chaque collaborateur perçoit une partie des bénéfices réalisés par Ardian. Il s'agit d'une obligation pour les entreprises d'une certaine taille en France, mais Ardian se distingue à plusieurs titres :

- Tous les salariés perçoivent un montant égal, quels que soient leur ancienneté, leur statut hiérarchique ou leur niveau de rémunération.
- Nous sommes allés plus loin que ce que nous impose la loi et appliquons cette pratique dans tous nos bureaux à l'international, de manière à ce que tous les salariés d'Ardian puissent profiter du programme de participation aux bénéfices.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

L'une des particularités les plus marquantes d'Ardian est sa structure actionnariale : nous sommes une entreprise détenue par ses salariés, à hauteur de **55% du capital. Près de 60% de nos salariés sont actionnaires**, un chiffre en constante augmentation à mesure que de nouveaux arrivants saisissent l'opportunité qui leur est offerte d'investir dans leur entreprise.

ARDIAN WOMEN'S CLUB

Nous avons lancé le Ardian Women's Club en mai 2018, pour créer un réseau de soutien permettant à nos salariées de se réunir régulièrement, d'élargir leurs cercles professionnels et d'échanger sur des sujets d'intérêts communs. Le club met en place des programmes de mentorat auprès de 30 employées d'Ardian pendant un an. Celles-ci reçoivent des conseils et un accompagnement individuel. Le club organise également des ateliers, des conférences et des événements sportifs au bénéfice d'œuvres caritatives. Le premier Ardian Women's Club a vu le jour à Paris, et nous avons prévu d'étendre les actions du club à l'ensemble de nos bureaux dans le monde.

30

employées d'Ardian bénéficient pendant un an d'un programme de mentorat

PRÉVENIR LA DISCRIMINATION

Pour attirer et fidéliser les talents, nous pensons qu'il est important de développer des politiques RH innovantes, qui luttent contre toutes formes de discrimination sur la base des particularités, qualités et croyances individuelles. Nous encourageons la diversité parmi nos collaborateurs et avons nommé une responsable de l'égalité des chances pour veiller à ce que l'ensemble de nos collaborateurs soient traités de manière équitable et transparente.

Cela se traduit dans trois domaines essentiels :

- **Le recrutement :** nos critères de sélection reposent uniquement sur les compétences et les aptitudes personnelles.
- **La formation :** nous garantissons un accès égal aux opportunités permettant à tous les collaborateurs de développer leurs compétences et d'obtenir des qualifications.
- **L'évolution de carrière :** les évaluations professionnelles annuelles sont réalisées par des responsables formés pour évaluer les progrès de nos collaborateurs et leur proposer des programmes d'évolution professionnelle de manière objective et sans discrimination.

JEUNES COLLABORATEURS

Il nous paraît important de nous intéresser plus spécifiquement aux jeunes collaborateurs. Tous ceux qui sont âgés de moins de 26 ans sont systématiquement accompagnés par un collègue plus expérimenté. En 2016, à l'occasion de son 20e anniversaire, Ardian a eu l'opportunité de réfléchir sur ses 20 prochaines années. Entre autres initiatives, cela a conduit à la création du **Millennial Comex**, qui permet aux plus jeunes collaborateurs d'Ardian de proposer des projets pour l'entreprise et de participer directement au processus décisionnel du Comité Exécutif d'Ardian.

Amplifier notre contribution à la société en favorisant la mobilité sociale

Par le biais de la Fondation Ardian, notre entreprise reverse une partie de ses bénéfices à des initiatives qui promeuvent notre vision de la mobilité sociale. Parallèlement, plus de 150 collaborateurs accompagnent ces programmes en apportant un soutien financier et en donnant de leur temps et de leur savoir-faire.

À l'heure actuelle, la Fondation finance 24 œuvres caritatives dans sept pays. Ces initiatives permettent à des écoliers et des collégiens prometteurs, mais socialement désavantagés, de poursuivre des études ; elles permettent aussi à des jeunes de parfaire leurs compétences professionnelles. Plus de 100 collaborateurs interviennent actuellement comme mentors auprès de jeunes dans le cadre de ces programmes. Cela leur permet d'affiner leurs compétences personnelles et d'exploiter pleinement leur potentiel académique.

Dans le sillage de la croissance d'Ardian, nous avons décidé de doter la Fondation d'un budget significativement plus important pour les prochaines années. L'objectif est d'augmenter substantiellement, au cours des trois prochaines années, le montant des dons à la Fondation, actuellement d'une valeur de 1,3 million d'euros.

Parallèlement, nous souhaitons faire de la Fondation une organisation mondiale, en confiant davantage de responsabilités à notre réseau de bureaux à l'international. Nous avons nommé des responsables pays pour la Fondation dans chacun des marchés où nous sommes présents, ce qui permettra à nos collaborateurs d'être davantage sensibilisés aux actions de la Fondation, de choisir et de s'impliquer dans les programmes de mobilité sociale qu'ils souhaitent soutenir. Cette initiative a d'ores et déjà permis à la Fondation de financer sept projets proposés par des collaborateurs.

« La Fondation poursuit deux objectifs principaux : permettre à Ardian de partager ce qu'elle a reçu avec la société et à nos collaborateurs de consacrer une partie de leur temps à des œuvres philanthropiques et à du bénévolat. »

YANN BAK

Président de la Fondation Ardian

3,2,1
UN PROGRAMME DE LA FONDATION ARDIAN

Participants de la deuxième édition du programme 3,2,1

Dans le cadre de son développement, la Fondation s'attelle désormais à promouvoir la mobilité sociale par le biais de l'entrepreneuriat, de la scolarisation et de la formation. Cela renforce le lien entre les activités de la Fondation et les valeurs fondatrices d'Ardian : l'excellence, la loyauté et l'entrepreneuriat.

3,2,1 est notre programme d'entrepreneuriat phare. Lancé en mai 2017, il vise à doper l'économie locale des quartiers défavorisés du Grand Paris, en accompagnant des personnes sans emploi qui souhaitent créer leur entreprise. Les candidats suivent une formation de six mois au cours de laquelle ils bénéficient de l'accompagnement de collaborateurs d'Ardian et de salariés d'organismes partenaires. Au terme de ce programme, ils doivent présenter leur projet devant le Comité d'investissement du programme 3,2,1, pour obtenir les financements qui leur permettront de créer leur activité. Le programme accompagne actuellement sa deuxième promotion de neuf entrepreneurs.

Les projets de cette promotion 2019 couvrent des domaines variés : une entreprise de recyclage de vêtements, un site Internet consacré à l'écotourisme, une entreprise d'aménagement intérieur, la création d'un espace de co-working orienté vers le bien-être, une entreprise de sacs et d'accessoires en tissu wax, la création d'une académie de tennis, une entreprise de conception de meubles et une agence de photographie.

Nous avons pour ambition de développer le programme 3,2,1 et réaliserons à cette fin une étude d'impact sur la base des résultats de la seconde édition en mai 2019.

Œuvrer avec nos pairs pour la finance durable

Pionnier dans le domaine, Ardian s'engage depuis toujours pour promouvoir l'investissement responsable au sein de notre industrie.

Nous avons contribué à la création de plusieurs grandes initiatives sectorielles sur le sujet et avons apporté notre expertise pour aider à formaliser et à diffuser les bonnes pratiques auprès des sociétés de capital-investissement et des investisseurs, notamment dans le cadre des publications des UN PRI. Candice Brenet, Managing Director, Responsable de l'activité Sustainability d'Ardian, ainsi que nombre de ses collègues, interviennent régulièrement lors d'événements internationaux pour promouvoir notre vision de l'investissement responsable auprès d'un public plus large.

Ardian est membre du Comité consultatif des UN PRI pour le private equity depuis 2017. Le Comité consultatif conseille le Comité exécutif des UN PRI sur la stratégie et le déploiement des principes d'investissement responsable pour le private equity. Le Comité consultatif est composé de signataires ayant démontré leur rôle de leader pour diffuser les six principes d'investissement responsable dans le capital-investissement. Effectuant un véritable travail d'avant-garde, le Comité consultatif explore les possibilités pour mieux intégrer l'ESG dans le capital-investissement, en étroite collaboration avec les organismes existants, de façon à garantir un meilleur impact.

PRI Principles for Responsible Investment

ÉVALUATION PAR LES UN PRI : LES RÉSULTATS 2018 D'ARDIAN

Les UN PRI, la principale organisation mondiale dédiée à l'investissement responsable, nous a attribué la note maximale du secteur pour nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

A+ Ardian a obtenu un A+ dans cinq des six modules d'évaluation : la stratégie et la gouvernance ESG, l'activité Private equity directe, l'activité Infrastructure directe, l'activité Fonds de Fonds et l'activité Infrastructure Fonds de Fonds.

A Dans le sixième module, consacré au real estate, Ardian a obtenu un A, soit une note supérieure à la note médiane du secteur (B). Ces résultats, obtenus sur l'un des référentiels les plus reconnus au monde, nous classent parmi les leaders de notre secteur en matière d'ESG. Cela reflète l'effort important que nous consacrons pour intégrer de façon concrète les principes de développement durable dans l'ensemble de nos activités.

iC20

INITIATIVE CLIMAT 2020

En novembre 2018, les UN PRI ont reconnu officiellement l'importance de l'Initiative Climat 2020 (IC20) qu'Ardian a créée en 2016, conjointement avec quatre autres sociétés de capital-investissement, pour lutter contre le changement climatique, dans la continuité de l'accord sur le changement climatique signé lors de la COP21 à Paris. Depuis son lancement, 27 sociétés françaises de capital-investissement ont rejoint l'IC20.
Les signataires de l'IC20 s'engagent, d'ici à 2020, d'une part à mesurer l'impact direct et indirect des émissions de gaz à effet de serre de toutes les entreprises en portefeuille pour lesquelles ils détiennent une participation significative ou majoritaire et, d'autre part, à mettre en place des mesures pour réduire ces émissions.
Lors du Climate Finance Day qui s'est tenu en novembre 2018, les UN PRI ont adopté l'IC20 et son Président, Martin Skancke, a enjoint les sociétés de capital-investissement du monde entier à l'adopter. Désormais hébergés sur leur plateforme collaborative en ligne, les PRI œuvrent pour sensibiliser leurs parties prenantes à l'IC20.

« L'IC20 est un outil efficace qui permet aux fonds de capital-investissement et aux entreprises du secteur privé de prendre des mesures concrètes pour préserver la planète. »

CANDICE BRENET

Responsable de l'équipe Sustainability, Ardian

France Invest
Association des investisseurs pour la croissance

FRANCE INVEST

Ardian œuvre activement à la promotion des initiatives en faveur du développement durable à l'échelle régionale. Candice Brenet est Présidente de la Commission ESG de France Invest, une association professionnelle nationale qui regroupe la majorité des sociétés de capital-investissement, des sociétés d'investissement en infrastructure et des sociétés de capital-risque opérant en France.

Le développement durable dans nos investissements

Ardian est un pionnier de l'investissement responsable dans le capital-investissement et dans les actifs immobiliers.

Notre équipe en charge du développement durable réunit quatre spécialistes œuvrant à plein-temps sur ces sujets. L'équipe de direction d'Ardian s'implique fortement pour mettre en œuvre notre programme d'investissement responsable.

Nous sommes convaincus de bénéficier d'une position unique pour inciter les entreprises de notre portefeuille à améliorer leurs performances en matière de développement durable, grâce aux participations majoritaires que nous détenons. Cela confère un effet multiplicateur à nos actions que peu d'autres sociétés de notre envergure sont capables d'égaler.

Afin de jouer un rôle moteur au sein de nos participations, nous avons développé nos propres outils ESG et dispositifs d'évaluation, qui nous permettent de suivre et d'améliorer la performance de nos sociétés en portefeuille. Nous adoptons une approche pragmatique et sur mesure, permettant d'identifier et de répondre aux enjeux matériels de chaque entreprise. En matière d'ESG, nous croyons aux solutions personnalisées.

Notre programme d'engagement auprès des entreprises en portefeuille repose également sur une analyse quantitative qui permet d'évaluer la valeur financière générée par l'amélioration des performances ESG.

Ces efforts reflètent l'ambition collective qui nous anime et l'importance stratégique que revêt le développement durable au sein d'Ardian.

Maximiser l'impact de nos investissements par une approche sur mesure

À chaque étape du processus d'investissement, Ardian déploie une politique et des dispositifs dédiés à chacune de ses activités.

1.
PRÉ-DUE DILIGENCE
En amont de la due diligence, nous excluons systématiquement tous les investissements qui figurent sur la liste des secteurs prohibés par Ardian.

2.
DUE DILIGENCE
Nos équipes d'investissement effectuent une due diligence ESG spécifique pour chaque opportunité d'investissement analysée.

3.
MÉMORANDUM D'INVESTISSEMENT
Un résumé de l'analyse ESG est formalisé dans chaque mémorandum d'investissement soumis au Comité d'investissement.

4.
PENDANT LA PÉRIODE DE DÉTENTION
Période pendant laquelle nos leviers d'impact sont les plus importants.
Nous travaillons étroitement avec l'équipe de direction de chaque entreprise pour identifier les enjeux ESG les plus matériels. Nous convenons d'un plan d'action pour y répondre et suivons les progrès réalisés chaque année. Pour nos investissements en fonds de fonds, nous évaluons une fois par an les progrès réalisés par le gérant pour intégrer les critères ESG au niveau de sa société de gestion et du processus d'investissement, et lui fournissons un bilan individuel détaillé pour encourager la mise en place des meilleures pratiques ESG.

5.
CESSION
Au moment de la cession, nous prenons systématiquement en compte les questions ESG et, lorsque cela est possible, nous réalisons des ESG Vendors Due Diligences (VDD) et mettons en place des dispositifs de partage de la valeur créée avec les salariés des entreprises cédées.

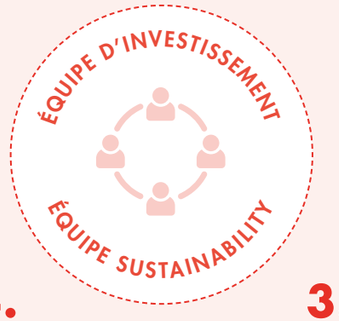

Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'investissement responsable d'Ardian disponible sur notre site web.

ALLER PLUS LOIN SUR LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est sans aucun doute l'un des défis collectifs les plus importants auxquels nous sommes confrontés. Soucieux de relever ce défi, nous avons été extrêmement actifs sur les sujets environnementaux ces dernières années. Nous nous attaquons au changement climatique sur de nombreux fronts, et en particulier au niveau sectoriel. Nous avons co-fondé l'Initiative Climat 2020 (IC20), qui enjoint aux sociétés de capital-investissement de mesurer et de réduire l'empreinte carbone des entreprises dans lesquelles elles détiennent une participation majoritaire. Ardian a eu une forte influence au sein des organismes UN PRI et France Invest pour promouvoir l'IC20 comme cadre de référence international pour l'ensemble du secteur du capital-investissement pour contribuer aux objectifs définis par la COP21. Les UN PRI ont entériné l'IC20 et recommandent aux sociétés de capital-investissement du monde entier de l'adopter.

IMPACT

En 2018, dans le cadre de notre programme d'engagement auprès de nos entreprises en portefeuille, nous avons pour la première fois cartographié l'impact des entreprises des fonds Buyout, Expansion et Infrastructure à l'aide du cadre défini par les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies pour 2030*.

Cet exercice nous a permis d'élargir la portée de nos revues, en nous intéressant non seulement aux activités opérationnelles de chacune des entreprises en portefeuille, mais également à leur impact sociétal de façon plus globale, au travers de leurs chaînes d'approvisionnement et des produits et services qu'elles commercialisent.

La prochaine étape sera d'élaborer une méthodologie permettant de mesurer et de suivre l'impact sociétal de nos entreprises en portefeuille, de l'acquisition à la cession, avec l'attribution de notes d'impact au niveau de nos entreprises et de nos fonds. Nous allons démarrer avec le portefeuille Buyout et élargirons progressivement le périmètre. Avec cette initiative, Ardian affirme à nouveau sa position de leader dans l'industrie, en intégrant pleinement les exigences du développement durable dans son processus d'investissement.

Nous sommes convaincus qu'en suivant et en améliorant l'impact sociétal et environnemental de nos entreprises, et en définissant des objectifs précis pour améliorer notre influence pendant la période de détention, nous aurons un impact positif sur la société dans son ensemble.

*** LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES**

Les Objectifs de développement durable des Nations Unies permettent d'identifier clairement les objectifs à atteindre pour relever les défis mondiaux. Élaborés par l'Assemblée générale des Nations Unies et adoptés par 193 États, ces objectifs structurent le débat en fournissant un cadre utilisé par plus de 65 % des investisseurs en capital-investissement. Par ailleurs, 71 % des entreprises ont d'ores et déjà défini la façon dont elles comptaient s'engager au regard de ces objectifs.

ÉTUDE DE CAS :
ACTIVITÉ BUYOUT

Générer de nouvelles opportunités en luttant contre le changement climatique

ITALMATCH

Fabricant de produits de chimie fine

Effectif :
552
collaborateurs

Chiffre d'affaires :
400 m€

Sites principaux :
Belgique, Allemagne, Italie, Pologne, Espagne, Royaume-Uni, Brésil, États-Unis, Chine, Japon

En 2014, Ardian Buyout a acquis une participation dans Italmatch, un spécialiste de chimie fine qui fabrique des additifs pour lubrifiants, plastiques, eaux et huiles. Dans un premier temps, nous avons défini une politique et une stratégie de responsabilité sociétale applicables à l'échelle du groupe, mis en place une procédure commune de reporting et de management environnemental, et réalisé des audits énergétiques sur l'ensemble des sites. Puis, en 2017, nous avons aidé Italmatch à mettre en œuvre un programme lui permettant d'identifier des opportunités pour créer des produits innovants répondant aux enjeux du changement climatique.

INITIATIVES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2017, Ardian a accompagné Italmatch dans la mise en œuvre de son programme environnemental, afin d'évaluer l'impact de l'entreprise sur l'environnement et d'identifier des opportunités sur le long terme. Pour avancer sur ce projet, Italmatch a créé un groupe de travail de trois personnes, encadré par l'équipe innovation.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Réduction de
28 000 t
de CO_2

Par exemple : Réduction de des émissions directes totales en 2017, représentant **3,9 m€** de coûts évités.

50 %

Réduction de
12 %
du volume de déchets par tonne de matières premières consommées entre 2015 et 2017

ÉTUDE DE CAS :
ACTIVITÉ EXPANSION

La technologie comme vecteur de changement positif

CLS

Fournisseur de données et services de géolocalisation par satellite

Effectif :
690
collaborateurs

Chiffre d'affaires :
129 m€

Sites principaux :
France, Italie, Pays-Bas, Espagne, Royaume-Uni, Canada, États-Unis, Brésil, Pérou, Australie, Chine, Indonésie, Maroc

Protéger l'écosystème marin et terrestre, et fournir des informations pour favoriser le développement durable est au cœur de l'activité de CLS. La société, dans laquelle Ardian Expansion a investi en 2013, œuvre directement et dans de nombreux domaines à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies. Durant la période de détention d'Ardian, CLS a recentré son activité sur la protection de la planète et sur la gestion durable des ressources naturelles. La société a également amélioré de manière significative sa politique de développement durable.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

En 2017, 60 % du chiffre d'affaires de CLS provenait d'activités qui contribuaient directement aux Objectifs de développement durable des Nations Unies :

41 %
du chiffre d'affaires est lié à la lutte contre le changement climatique et à la protection de la biodiversité.
Depuis 2017, les services satellitaires de CLS déterminent la position des navires en utilisant les données de la société. Cette activité, qui représente 21 % du chiffre d'affaires de CLS, permet de détecter les zones de pêche clandestine et contribue à la préservation de la biodiversité marine.

Tortue de mer équipée d'un émetteur satellitaire argos ©CLS

13 %
du chiffre d'affaires provient du développement économique des villes et communautés.
CLS fournit des services d'hydrologie et surveille certains risques tels que la pollution et les inondations (1 % du chiffre d'affaires). CLS tient également à jour une cartographie des risques de crises en cas de tremblements de terre et suit l'évolution des programmes de reconstruction (5 % du chiffre d'affaires).

6 %
du chiffre d'affaires provient d'activités soutenant la lutte contre la pauvreté et l'aide à l'émancipation des communautés vulnérables.
À travers ses services satellitaires, CLS gère une flotte de 8 300 véhicules humanitaires. Cette activité, qui représente 5 % du chiffre d'affaires de la société, permet aux convois humanitaires de livrer des denrées vitales à des populations dans le besoin et contribue ainsi directement à la lutte pour éradiquer la pauvreté.

ÉTUDE DE CAS : REAL ESTATE

Un dispositif ESG à la pointe du secteur

L'immobilier est l'activité la plus récente d'Ardian et, dès son lancement, nous avons développé une méthodologie ESG sur mesure pour cette classe d'actifs, afin de garantir le respect des normes les plus exigeantes du secteur.

Nous nous engageons à améliorer la performance ESG de tous les actifs immobiliers que nous détenons et à intégrer les critères ESG lors de toutes les étapes du processus d'investissement, de la due diligence à la vente de l'actif. Nous sommes particulièrement attentifs au suivi et à l'amélioration de la performance environnementale et de l'efficacité énergétique. Nous nous efforçons de satisfaire nos locataires, de garantir leur bien-être et d'obtenir pour chacun de nos actifs une certification de développement durable reconnue à l'échelle internationale. Nous avons également élaboré un code de déontologie applicable à tous les fournisseurs des fonds Real Estate. Ce code couvre des domaines tels que la protection sociale des prestataires et l'éthique professionnelle.

Pour évaluer les performances ESG, nous nous appuyons sur notre système de notation propriétaire, l'outil « Ardian Real Sustain », conçu spécifiquement pour nos investissements dans l'immobilier. Ce système permet d'établir des notes dans sept domaines clés, créant ainsi un référentiel opérationnel à partir duquel nous pouvons établir un plan d'action et mesurer à échéances régulières les progrès réalisés.

En 2018, les UN PRI ont évalué la performance ESG de notre portefeuille Real Estate pour la première fois. Nous avons obtenu A, un score supérieur à la note médiane du secteur, démontrant ainsi la qualité distinctive de notre approche ESG dès le démarrage de notre activité.

LE SIÈGE SOCIAL DE PWC VIA COLOMBO 80, ROME

Lorsque nous avons réalisé le premier audit ESG de l'immeuble à l'été 2017, nous avons identifié des enjeux sur l'état du bâtiment, l'agencement des espaces de travail partagés, l'efficacité énergétique et l'accès à lumière naturelle. Mécontent de l'aménagement et des coûts de fonctionnement élevés, le locataire, PwC, envisageait de quitter les lieux.

Nous avons donc pris le temps d'échanger avec PwC pour comprendre avec précision leurs besoins et, en concertation permanente, avons élaboré un plan de rénovation complet. Les transformations ainsi réalisées ont permis d'améliorer les conditions de travail et l'impact environnemental de l'immeuble :

- **Nous avons réaménagé la façade,** de façon à accroître la pénétration de la lumière naturelle par le biais de conduits de lumière. Cela a permis d'augmenter de 70% la surface éclairée par la lumière du jour, de réduire la facture d'électricité pour l'éclairage de 46% et de 15% la consommation d'énergie liée au rafraîchissement des bureaux en été.
- Les travaux de réaménagement ont permis de **créer un hall d'entrée moderne à double hauteur** et des espaces de travail partagés modulables et adaptés au mode de fonctionnement de PwC.
- **Nous avons créé une salle de sport**, une cafétéria e-travail et un salon de détente pour les collaborateurs de PwC.
- **L'immeuble a obtenu les certifications** BREEAM et LEED, standards de référence pour le secteur immobilier.

Les travaux réalisés nous ont permis non seulement de créer 1 200 m² de surface locative supplémentaire et de signer avec notre principal locataire un nouveau bail à long terme, noté AAA, à un taux supérieur à celui du *business plan* initial, mais aussi de créer un immeuble de facture unique à Rome.

ÉTUDE DE CAS : INFRASTRUCTURE

Bâtir un champion de l'énergie propre

Ardian bénéficie d'un historique solide en matière de détention et de gestion d'actifs dans le secteur des énergies renouvelables. Depuis 2007, Ardian a développé un portefeuille diversifié allant de l'éolien au solaire, en passant par l'hydraulique et la biomasse, pour une capacité de production totale de 3 GW. L'investissement dans les énergies renouvelables permet notamment de générer un retour sur investissement optimisé en luttant contre le réchauffement climatique. L'équipe Infrastructure a investi dans plusieurs sites d'énergie renouvelable particulièrement productifs, aux excellentes capacités d'irradiation solaire et de vent, à la fois en Europe et sur le continent américain, comme au nord de la Norvège, au sud de l'Italie ou encore dans le désert d'Atacama.

En constante évolution, Ardian Infrastructure va continuer de développer des plateformes d'énergie renouvelable selon une stratégie « *Buy, Build and Develop* » (investir, bâtir et développer), clairement définie et axée sur la création de valeur industrielle.

Notre portefeuille d'actifs représente une source d'électricité verte particulièrement compétitive. En Amérique du Nord, le coût de production de l'électricité à partir d'éoliennes terrestres est désormais comparable à celui des centrales au gaz. Ce mode de production ne nécessite aucune subvention publique. De surcroît, les progrès technologiques permettront d'améliorer progressivement l'efficacité des actifs d'énergie renouvelable, et les progrès à venir en matière de batterie et de stockage devraient assurer une fiabilité de production comparable à celle issue des énergies fossiles.

NOTRE *TRACK RECORD* ÉNERGIE
(au premier semestre 2019)

3 GW

Capacité de production d'énergie verte du portefeuille Infrastructure d'Ardian à travers 9 pays, permettant d'alimenter plus de 1,5 million de foyers.

Question à Mathias Burghardt,

Responsable d'Ardian Infrastructure et membre du Comité exécutif

Comment vous assurez-vous de la bonne intégration des critères ESG dans vos actifs d'infrastructure ?

« Pour tous nos investissements, nous sommes extrêmement attentifs à aligner les intérêts de l'ensemble des parties prenantes. À cette fin, nous nous assurons systématiquement que les facteurs conditionnant la rémunération variable des équipes responsables de l'exploitation des actifs intègrent des objectifs ESG. Ces objectifs sont souvent liés aux conditions de santé et de sécurité des employés, comme le taux d'accidents du travail. Il s'agit aussi parfois d'objectifs environnementaux, lorsque c'est adapté. »

FONDS DE FONDS

S'engager activement auprès des gérants de fonds

Nous sommes le premier investisseur mondial dans les Fonds de Fonds secondaires, à la tête d'un portefeuille de 51 Mds$, et l'un des principaux fournisseurs mondiaux de capital pour les gérants de fonds primaires. Nous entretenons des relations particulièrement étroites avec plus de 200 gérants de fonds, principalement en Europe et en Amérique du Nord.

Nombre de gérants de fonds participant à notre enquête ESG annuelle

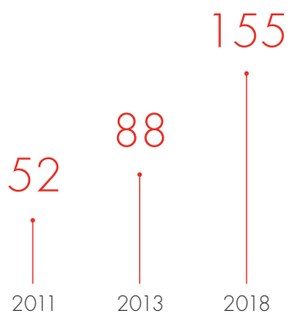

L'échelle et l'importance de nos activités Fonds de Fonds nous confèrent une position unique sur ces marchés. En tant que signataires des UN PRI et promoteurs du ESG Disclosure Framework, il est de notre responsabilité de suivre les performances ESG et de promouvoir les bonnes pratiques auprès de nos fonds en portefeuille. Nous avons donc développé un dispositif propriétaire d'évaluation des performances ESG des sociétés de gestion des fonds en portefeuille. Lorsque l'évaluation réalisée par les dispositifs propriétaires des autres sociétés de capital-investissement dans le monde est comparée à celle que nous réalisons chez Ardian, notre démarche est considérée comme l'une des plus complètes qui soit.

Depuis 2011, nous avons collecté des informations ESG auprès des gérants des fonds en portefeuille grâce à une enquête comprenant plus de 40 questions. Nous avons attribué à chacune de ces sociétés de gestion une note comprise entre une et quatre étoiles. Nous analysons l'intégration des critères ESG au niveau de la société de gestion et de leurs pratiques d'investissement.

Sur la base des résultats obtenus, nous établissons deux types de documents : un benchmark ESG de notre portefeuille Fonds de Fonds et une fiche individuelle ESG pour chacune des sociétés de gestion participant à l'enquête annuelle. Le benchmark analyse l'évolution globale des pratiques et la fiche individuelle ESG met en avant les bonnes pratiques et les axes d'amélioration possibles pour chacune des sociétés de gestion.

« Nous bénéficions d'un effet de levier puissant pour diffuser des pratiques exemplaires. »

Benoît Verbrugghe, Responsable d'Ardian US, responsable des Relations investisseurs et membre du Comité exécutif, présente la façon dont l'équipe Fonds de Fonds travaille avec les gérants de fonds pour améliorer leur performance ESG.

Benoît Verbrugghe : Cela fait désormais sept ans que nous suivons en détail les pratiques ESG des gérants de nos fonds en portefeuille. Nous sommes absolument convaincus que l'intégration des facteurs ESG est une tendance vouée à croître dans les années à venir, en particulier aux États-Unis, tant au niveau de la société de gestion qu'au niveau du processus d'investissement. L'ESG devient une considération incontournable pour les investisseurs, qui ont de plus en plus conscience qu'une croissance durable et de long terme n'est réalisable que si l'ESG est pris en compte à la fois en termes de gestion des risques mais aussi comme création de valeur.

En tant qu'investisseur en Fonds de Fonds, nous avons un rôle à jouer pour garantir une croissance durable du secteur et bénéficions d'un effet de levier puissant pour diffuser les meilleures pratiques au sein de notre communauté de plus de 200 gérants.

Si nous avons observé une amélioration de la performance ESG de notre portefeuille, c'est aussi parce que nous sommes déterminés à sélectionner des sociétés de gestion ayant démontré de bonnes pratiques ESG, avec une volonté d'améliorer leur performance dans le domaine. Lors de la due diligence, nous évaluons systématiquement, pour chaque transaction, les facteurs ESG, et pour les investissements dans les fonds primaires, les résultats comptent pour 10% de la décision d'investissement, ce qui atteste clairement de l'importance attribuée au développement durable.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE
FONDS DE FONDS ANNUELLE

Des performances ESG en progression

80 %

des gérants ayant participé à l'enquête ont une politique RSE structurée.

La dernière enquête ESG a révélé une amélioration des pratiques ESG à travers l'ensemble du portefeuille Fonds de Fonds, avec près de 80 % des gérants déclarant avoir établi une politique RSE formelle. Ce chiffre est en progression constante depuis la première enquête en 2014, où 50 % des gérants indiquaient en avoir une.

De façon comparable, 45 % des gérants de fonds de notre portefeuille ayant répondu à l'enquête sont signataires d'au moins une initiative collective en lien avec l'investissement responsable. Les initiatives des UN PRI sont de loin les plus populaires, avec 83 % des gérants qui en sont signataires, contre 74 % précédemment.

ÉVOLUTION DES NOTES ESG DES GÉRANTS DE FONDS DE NOTRE PORTEFEUILLE

155 gérants de fonds ont participé à notre dernière enquête ESG et, pour 25 d'entre eux, il s'agissait de leur première participation.

40 gérants des fonds en portefeuille

ont augmenté leur note ESG par rapport à l'an dernier. Il s'agit d'une amélioration remarquable, dans la mesure où seuls neuf gérants avaient amélioré leur note entre 2016 et 2017.

87 gérants des fonds en portefeuille

ont maintenu leur note ESG.

3 gérants des fonds en portefeuille

ont vu leur note ESG **baisser** par rapport à l'an dernier (2 %).

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE FONDS DE FONDS

★★★★ 49 % de l'actif net sous gestion *vs* 11 % en 2016

★★★ 27 % de l'actif net sous gestion

★★ 22 % de l'actif net sous gestion

★ 2 % de l'actif net sous gestion

Nous observons une relation étroite entre les bonnes pratiques ESG au niveau du processus d'investissement et les bonnes pratiques RSE au niveau de la société de gestion : les gérants qui obtiennent quatre étoiles pour leurs pratiques ESG en tant qu'investisseurs sont souvent ceux qui obtiennent aussi quatre étoiles pour leurs pratiques RSE au niveau de la société de gestion

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE ESG

L'enquête ESG d'Ardian recense deux types d'information : la performance ESG en tant qu'entreprise (au niveau de la société de gestion) et la performance ESG en tant qu'investisseur (au niveau du processus d'investissement). L'objectif est d'évaluer l'intégration des critères ESG et les pratiques d'investissement responsable des gérants des fonds dans lesquels nous investissons. À chaque question de l'enquête ESG est affectée une note avec un coefficient de pondération. Pour chacun des domaines sur lesquels nous collectons des informations, les gérants de fonds peuvent obtenir un maximum de quatre étoiles.

LIEN ENTRE PERFORMANCE FINANCIÈRE ET PERFORMANCE ESG

74 %

des gérants qui affichent une performance financière exceptionnelle (« *outstanding* ») figurent parmi les plus performants sur le plan ESG (trois ou quatre étoiles).

★★★★ 10 % → 33 %

Entre 2017 et 2018, la proportion de gérants de fonds ayant une performance financière exceptionnelle (« *outstanding* ») et ayant obtenu quatre étoiles dans l'enquête ESG a progressé de 10 % à 33 %.

Au niveau de la société de gestion : les gérants des fonds en portefeuille renforcent leurs engagements ESG.

Politique RSE

Une large majorité des gérants de fonds en portefeuille dispose désormais d'une politique RSE formelle (78 %), même si ces politiques se limitent le plus souvent à des principes généraux. Seulement 30 % des politiques RSE font référence de façon explicite à des directives d'investissement précises. Les gérants de fonds basés en Europe de l'Ouest (87 %) ont une plus grande propension à établir une politique RSE formelle, même si leurs pairs en Amérique du Nord tendent à rapidement les rattraper. 73 % d'entre eux disposent désormais d'une politique RSE, contre 51 % en 2015.

Seulement 20 % des gérants ayant participé à l'enquête ESG annuelle disposent d'un comité ESG, une proportion en augmentation par rapport aux 16 % de l'an dernier.

Diversité

Deux tiers des gérants ayant participé à l'enquête ESG annuelle déclarent que la proportion de femmes parmi leurs collaborateurs se situe entre 30 % et 49 %. Pour autant, la proportion de femmes occupant des fonctions de direction demeure extrêmement faible : seuls 6 % des fonctions de direction sont occupées par des femmes.

Un seul gérant ayant participé à l'enquête ESG déclare qu'au moins 50 % des postes aux fonctions exécutives sont occupés par des femmes.

Philanthropie

70 % des gérants ayant répondu à l'enquête ESG annuelle déclarent participer à des initiatives philanthropiques. Parmi eux, un tiers est basé en Europe de l'Ouest, un quart en Amérique du Nord, 10 % en Asie et 32 % dans le reste du monde.

Pour 33 % d'entre eux, les programmes de philanthropie sont pilotés directement par le comité de direction.

Dans 40 % des cas (contre 28 % précédemment), les collaborateurs participent directement à la gestion des programmes de philanthropie.

TENDANCES ESG AU NIVEAU DES PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

L'enquête ESG annuelle souligne plusieurs avancées positives dans les pratiques des gérants des fonds en portefeuille au niveau de leur processus d'investissement.

93 %

des participants à l'enquête déclarent procéder à une évaluation **ESG dans la phase de due diligence,** et 77 % d'entre eux le font de façon systématique *(contre 68 % précédemment).*

92 %

des participants à l'enquête intègrent **les critères ESG dans leurs décisions d'investissement** *(stable depuis l'an dernier).*

77 %

déclarent procéder à une évaluation ESG **durant la période de détention** *(contre 66 % auparavant).*

67 %

déclarent procéder à une évaluation ESG **au moment de la cession** *(en hausse par rapport à 61 % précédemment).*

+++

Pendant la phase de due diligence, l'interdiction d'investir dans certains secteurs jugés contraires à l'éthique demeure la pratique la plus répandue (62 % des cas). Nous observons également la montée en puissance d'autres dispositifs, comme les due diligences ESG (47 % *vs* 39 % l'an dernier) et l'envoi de questionnaires ESG aux équipes de direction des entreprises évaluées (19 % *vs* 11 % l'an dernier). Avec huit points de progression, ce sont les dispositifs qui affichent la plus forte augmentation depuis un an.

Pour les décisions d'investissement, l'outil le plus fréquemment utilisé est la section ESG dans les mémos d'investissement (57 % des cas contre 48 % précédemment). La prise en compte des critères ESG demeure cependant largement informelle parmi ceux qui déclarent intégrer l'ESG dans leur décision (83 %). Enfin, 29 % des répondants déclarent inclure des objectifs ESG dans le plan d'action à 100 jours.

++

Durant la période de détention, 77 % des gérants ayant participé à l'enquête déclarent suivre les enjeux ESG dans leurs participations (contre 69 % précédemment) ; 72 % d'entre eux le font de manière informelle. L'envoi de questionnaires ESG (66 %) reste la pratique la plus populaire. Les responsables ESG siègent aux comités de gestion de nos participations dans 17 % des cas. La plupart d'entre eux sont souvent responsables RSE à temps partiel, exerçant par ailleurs des fonctions d'investissement.

- 60 % des gérants ayant participé à l'enquête emploient un responsable RSE à temps partiel (contre 47 % précédemment).
- 13 % emploient un responsable RSE à plein-temps (proportion stable).

+

Au moment de la cession, les gérants des fonds en portefeuille intègrent de façon accrue des considérations ESG (67 % des participants en 2017 contre 51 % précédemment). Un tiers déclare réaliser des Vendor Due Diligences qui incluent une section ESG, 24 % évaluent l'impact ESG des acquéreurs potentiels et 19 % mesurent la création de valeur résultant de l'amélioration des pratiques ESG.

ARDIAN

Publié par le département Communications d'Ardian, Décembre 2019 – Conception et réalisation : Aristophane / La nouvelle